

Avant-propos

L'École doctorale d'histoire est jeune, mais elle a rapidement établi quelques solides traditions grâce au dynamisme de ses premiers directeurs, Denis Woronoff et Claude Gauvard. Je me suis efforcée dans la mesure du possible de poursuivre et de développer son action. La mise en place des écoles doctorales est peut-être, de toutes les réformes mises en place ces dernières années, l'une des seules dont les universitaires sont à peu près unanimes à louer les effets bénéfiques. Avant cette réforme, les doctorants ne travaillaient déjà plus dans l'isolement, puisque la pratique des séminaires de recherche s'est heureusement généralisée au sein de l'université française. Mais ils restaient sous le regard d'un seul maître, sans possibilité réelle de s'ouvrir à d'autres horizons théoriques, méthodologiques ou simplement historiographiques que ceux que voulait bien leur proposer leur guide unique, lui-même parfois submergé (du moins dans les universités parisiennes) par le nombre excessif de ses « thésards ». Quand ils n'étaient pas intégrés à un laboratoire ancien, adossé au CNRS ou à de grands établissements comme l'École des hautes études en sciences sociales ou l'École pratique des hautes études, les étudiants n'avaient que rarement accès au travail des laboratoires, alors même qu'un réseau dense d'équipes d'accueil se matérialisait peu à peu dans l'université française et complétait le dispositif national de la recherche en sciences sociales et en sciences humaines.

Les écoles doctorales nous ont donné l'occasion de changer tout cela : elles sont systématiquement articulées avec les laboratoires de recherche, l'inscription en thèse se faisant par l'intermédiaire de leur laboratoire. Des modules d'enseignement spécifiques ont été créés dans le but d'améliorer la formation des doctorants, par exemple en informatique, ou encore pour l'écriture du français à destination des étudiants étrangers. Surtout, une ouverture systématique et transversale des séminaires a mis en relation les diverses spécialités et offert aux doctorants une « carte » d'une richesse extrême, lui donnant accès aux multiples séminaires et rencontres organisés par tous les laboratoires de recherche de Paris 1. Surtout, l'action de l'école doctorale a permis de réaliser deux objectifs pédagogiques essentiels pour de jeunes historiens : jeter un regard neuf sur les problèmes historiographiques fondamentaux et s'informer

de façon scientifique sur les thèmes renouvelés par les études les plus récentes en sciences humaines et en sciences sociales. Ils organisent ainsi eux-mêmes les rencontres, faisant certes appel à un ou deux aînés prestigieux, mais assurant par leurs propres communications l'essentiel des séances de travail, qui ont lieu à intervalles réguliers. Il s'agit le plus souvent de leurs premières communications mais c'est aussi leurs premiers travaux d'édition, car ils doivent établir leur texte et le travailler jusqu'au stade de la publication, même si c'est le travail éditorial de Christine Ducourtieux et la compétence du personnel des Publications de la Sorbonne qui donne aux volumes d'*Hypothèses*, la revue annuelle qui depuis quatorze ans recueille ces travaux, leur physionomie définitive¹.

Pour aller encore plus loin dans le soutien du travail de formation des étudiants, l'École doctorale d'histoire de Paris 1 s'est également engagée sur la voie des colloques. Encore faut-il trouver des thèmes qui puissent être transversaux par rapport aux périodes entre lesquelles se répartissent en général l'enseignement et la recherche en histoire. Le premier colloque organisé par l'École portait sur Paris et la relation si particulière qui se tisse entre la ville et ses habitants². Pour le second colloque, nous avons choisi d'ouvrir pour les doctorants un dossier à la fois fondamental pour le travail de l'historien et riche de développements récents, celui de la langue. Il fallait alors savoir sous quel angle – ou plutôt sous quels angles – l'aborder. Un comité scientifique composé de Jean-Marie Bertrand, historien de la Grèce antique, de Pierre Boilley, spécialiste d'histoire africaine, de Jean-Philippe Genet, médiéviste, et de moi-même, également spécialiste de la Grèce antique, s'est constitué et le plus simple est de reproduire ici le texte d'appel qui a été envoyé à une vingtaine d'éminents spécialistes :

Depuis Saussure, nous savons tous que la langue est la plus importante de toutes les institutions d'une société, celle sans laquelle, précisément, il n'y aurait pas de société. Elle est pourtant trop peu étudiée par les historiens, et jusqu'à une époque récente, elle est restée absente des préoccupations des historiens alors que, pour deux raisons au moins, l'une d'ordre méthodologique et l'autre d'ordre problématique, elle devrait être au premier plan de celles-ci.

I. La première raison touche au concept même de source historique. L'historien, traditionnellement, se définit par la capacité qu'il a de porter un regard critique sur ses sources. Ainsi, dans le cas de sources textuelles, il lui est indispensable d'évaluer le degré d'authenticité de sa source et, notamment pour les périodes anciennes, d'en

1. La revue *Hypothèses* est publiée annuellement par les Publications de la Sorbonne depuis 1997 et le dernier numéro sorti est celui de 2010. Christine Ducourtieux en assure avec une grande compétence..., et beaucoup de pédagogie, le secrétariat de rédaction.

2. C. Gauvard et J.-L. Robert, *Être parisien. Actes du colloque organisé par l'École doctorale d'histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris - Île-de-France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

assurer l'établissement, ce qui implique notamment une bonne part de travail philologique. Il s'arrête en général à ce stade. Pourtant, ces opérations ne garantissent nullement une bonne compréhension du texte, qui exige une approche sémantique : le sens des mots dépend à la fois de leur dimension paradigmatique (pourquoi ce mot-là, à l'exclusion de tous ses synonymes ou équivalents plus ou moins proches, a-t-il été choisi dans le dictionnaire virtuel de l'émetteur du texte?) et de leur dimension syntagmatique (comment les mots voisins influent-ils sur le mot et le connotent-ils?). Or, aucun de ces éléments n'est stable : tous sont variables synchroniquement parce que tous les émetteurs pratiquant la même langue n'ont pas la même représentation de cette langue (pour des raisons diverses qui tiennent à l'âge, au sexe, à l'éducation, au milieu social, etc.); tous sont aussi variables diachroniquement parce que les langues évoluent non seulement très rapidement, mais de façon non linéaire (les changements affectent à des rythmes variés tel milieu professionnel, telle région, etc.). La linguistique est donc, théoriquement, une science que les historiens devraient pratiquer (sinon personnellement, du moins jusqu'à un niveau qui leur permettrait de communiquer avec les linguistes et de travailler avec eux), puisque se priver de ses apports revient à amputer les sources textuelles d'une bonne partie de ce qu'elles pourraient nous apprendre sur les sociétés qui les ont produites. Depuis le remarquable ouvrage de Régine Robin, *Histoire et linguistique*, qui date de 1973, aucune approche d'ensemble de cette question n'a été tentée. Or, la linguistique a continué à évoluer et met à la disposition des chercheurs des outils nouveaux particulièrement performants (corpus comme le TLF, logiciels de lexicologie, statistique lexicale) que les historiens n'ont encore que peu assimilés; de ce point de vue, la situation a peut-être même régressé par rapport à ce qu'elle était dans les années 1970. Le moins que l'on puisse dire est qu'il y a là un chantier à ouvrir, ou plutôt à rouvrir d'urgence. Tous ces domaines font aujourd'hui l'objet d'études nombreuses et souvent remarquables et sont donc en plein renouvellement. Une première partie de la rencontre devrait donc être pluridisciplinaire et permettre aux historiens et aux linguisticiens de confronter leurs outils et leurs approches.

II. On peut aussi penser qu'une approche « linguistique » plus particulièrement adaptée aux interrogations historiques permettrait parfois à la recherche d'aller plus loin : quel est l'impact culturel, par exemple, des situations de diglossie, de triglossie (voire plus) qu'ont connues certaines sociétés ? Il n'y a qu'à voir l'impact que la diglossie anglais – langue nationale qui, en fait sinon en droit, est en train de s'établir provoque dans notre propre société... Que se passe-t-il lorsqu'une langue (par exemple, l'italien dans l'opéra du XVIII^e siècle) s'assure un monopole dans tel ou tel domaine de l'activité culturelle ? Comment s'équilibrent les phénomènes de domination culturelle, juridique ou politique en situation de diglossie dans « l'Empire des Grecs et des Romains », pour prendre un exemple illustre ? Quels types de structures mentales ou culturelles sont-ils véhiculés par

les emprunts ou les transferts linguistiques (par exemple, les langues du droit, ou les nomenclatures des liens de parenté)? Que révèle ou que cache la diffusion rapide d'un vocabulaire technique ou spécialisé dans l'ensemble des échanges du corps social (par exemple, le vocabulaire de la psychanalyse au *xx^e* siècle)? Comment se construisent les discours spécifiques de tel groupe social (les féministes), de tel groupe politique (les communistes), de telle activité économique (les chemins de fer, l'informatique) ou sociale (le sport), pour citer des exemples qui ont déjà attiré l'attention des linguistes et, souvent, des historiens eux-mêmes? Plus généralement, comment les mécanismes de domination s'insinuent-ils dans les pratiques langagières, comment la langue peut-elle être utilisée pour convaincre ou pour persuader? Comment peut-on déchiffrer, dans un contexte historique déterminé, la façon dont sont construits les effets de vérité qui permettent de faire croire à une proposition et de l'accepter?

III. Mais au plan problématique, l'histoire culturelle est aujourd'hui l'un des champs de la recherche historique en plein essor, et la langue devrait donc être au cœur de cette histoire-là. Or elle ne l'est peut-être pas encore assez, et ceci est d'ailleurs en partie lié aux problèmes méthodologiques signalés ci-dessus. D'une façon générale, les historiens semblent se contenter d'une approche simplement sociologique ou politique (ce qui est bien sûr indispensable) des phénomènes de langue. Il y a d'abord le rapport global entre langue et société précisément : ce sont tous les problèmes liés à l'éducation, d'une part, et à l'affirmation d'appartenance sociale de l'autre. Il ne s'agit pas seulement des formes de langue qu'adopte tel ou tel groupe (au sens le plus large : ethnique, religieux, social, etc.), mais aussi de la façon dont les différents groupes communiquent entre eux, ce qui inclut le rapport de la langue au média de communication (langue de l'oral, langue de l'écrit, voire, aujourd'hui, langue de l'audiovisuel). Il y a ensuite tout ce qui touche à la relation entre langue et culture. La plupart des sociétés utilisent plusieurs langues, qui entretiennent entre elles des relations complexes. Certaines langues ont dans de telles structures des fonctions spécifiques : administratives, commerciales, culturelles. Le grec à Rome, l'italien à la Renaissance, le français au *xviii^e* siècle, sont de ce point de vue des exemples éclairants. Le problème du latin en Occident offre un exemple encore plus complexe, en raison de sa fonction religieuse (en tant que langue d'accès à la Bible) qui se superpose à sa fonction de langue de la culture savante, sans coïncider avec elle. Enfin, tout ce qui touche à la relation entre langue et pouvoir. Tel État, tel groupe social dominant peut vouloir manipuler à des fins diverses la langue, par exemple en imposant sa langue à une partie de la population (construction des États nationaux, colonisation), soit en modifiant les structures de la langue parlée et écrite à des fins diverses, par exemple en agissant sur les normes orthographiques ou en créant un niveau académique qui devient ensuite un marqueur social.

IV. Enfin, il est une langue dont l'historien semble trop souvent oublier l'historicité, celle qu'il utilise lui-même, car c'est elle qui lui permet de définir les concepts à l'aide desquels il va analyser ses sources : toute recherche historique commence par une opération de traduction. Au niveau historiographique, d'abord, celui des macro-concepts par exemple (« féodalisme », « bourgeoisie », « capitalisme », « élites », etc.), l'opération est bien évidemment consciente, et donne en général lieu à un exercice de définition, dont la légitimité est parfois récusée par certains, hostiles à la « tyrannie des concepts ». Mais il est des difficultés moins évidentes, qui n'en brouillent pas moins à la fois la communication entre les historiens et la lecture du passé : que l'on pense à des mots comme « état » ou « cité », et l'on réalise immédiatement que ces mots ne renvoient pas aux mêmes contextes historiques dans les différents pays européens (pour s'en tenir à eux) et qu'ils désignent par rapport des réalités très diverses selon les lieux et les époques, ceci expliquant d'ailleurs cela. Et il y a tous ces termes qui servent à désigner l'autre, trop peu précis ou trop connotés pour être réellement opérationnels : « tribu », « ethnie », « peuple », ou encore « traditionnel », « indigène », etc. C'est donc par une réflexion sur la langue de l'histoire et des historiens, par un salutaire retour sur nos propres pratiques que devraient se clore ces deux journées de travail.

Le présent volume contient le texte des communications de ceux qui ont répondu à l'appel, à une exception près, celle de Irène Rosier-Catach, dont il était entendu que la communication ne figurerait pas dans le volume des actes et que nous remercions vivement de bien avoir voulu nous présenter ses travaux, effectivement essentiels³, en dépit de lourdes obligations. Ajoutons qu'André Salem a également apporté une contribution très importante au débat sur la « textométrie » et qu'aux membres du comité scientifique s'est joint pour les discussions Jean-Clément Martin, qui a bien voulu présider l'une des séances. Je remercie aussi Jacques Guilhaumou de sa relecture critique de l'ouvrage.

Il nous faut aussi remercier, pour l'aide qu'elles nous ont apporté sur le plan éditorial, Christine Ducourtieux et Anaïs Wion. Et notre reconnaissance va aussi aux Publications de la Sorbonne, qui ont bien voulu, pour la deuxième fois, accepter d'éditer les actes d'un colloque de l'École doctorale.

Pauline Schmitt Pantel

Professeur émérite d'histoire ancienne à Paris I Panthéon-Sorbonne,
ancienne directrice de l'École doctorale d'histoire

3. Voir notamment I. Rosier-Catach, *La Parole efficace. Signe, rituel, sacré*, Paris, Seuil, 2004.